



Company, qui a été constituée en société au cours des derniers mois de 1997. Pendant 1998, les chambres de commerce étrangères conjointes ont déclaré qu'il y avait une amélioration régulière mais lente des procédures de dédouanement.

Priorités du Canada en 1999

- s'efforcer de réduire l'impact de la loi sur les entreprises étrangères, en particulier en ce qui concerne les problèmes de permis de travail, les exigences de visa et l'élimination de poursuites criminelles dans le cas de cadres supérieurs accusés d'erreurs de comptabilité;
- s'efforcer d'aborder la question de la limite à 49 p. 100 des participations étrangères au capital des entreprises conjointes;
- accélérer les approbations pour les bureaux régionaux qui s'établissent à Bangkok;
- s'efforcer d'éliminer les exigences de contrepartie dans le cadre des projets de marché public dépassant 500 millions de bahts (25 millions de dollars), qui créent des problèmes de transparence;
- veiller à la pleine application et à l'exécution des règles de propriété intellectuelle, conformément à ses obligations en vertu de l'OMC;
- demander l'abolition des règles de contenu local sur automobiles et pièces, qui interdisent aux fournisseurs étrangers de pièces de participer pleinement à l'industrie automobile;
- chercher à réduire les tarifs à droits progressifs sur les produits canadiens de papier et le maintien de droits de douane élevés sur la bière et les spiritueux.

VIETNAM

Aperçu

Les exportations du Canada à destination du Vietnam atteignaient en 1998 un total de 53 millions de dollars (une augmentation de 5,7 p. 100 par rapport à 1997). Ces chiffres sont très modestes parce que le PIB du Vietnam n'est que de 300 \$US par habitant et que le Vietnam dépend de montants importants d'aide (2,4 milliards de dollars américains en 1998) de la communauté internationale. De plus, le Vietnam n'a

pas encore réformé son marché pour permettre un développement du commerce et de l'IED. Le régime de politique commerciale du Vietnam est actuellement examiné par le groupe de travail de l'OMC qui supervise le processus d'adhésion du pays. Comme le mémorandum initial du Vietnam diffusé en octobre 1996 avait besoin d'une révision importante, le processus d'examen n'a commencé qu'en 1998. Deux réunions du groupe de travail ont eu lieu, ce qui a permis au Canada de souligner le besoin de transparence. L'adhésion du Vietnam sera un processus long et ardu, le cadre juridique du Vietnam étant en contradiction avec un grand nombre de ses obligations futures dans le cadre de l'OMC. Le Canada continuera de veiller à ce que le Vietnam respecte ses obligations dans le cadre de l'APEC et, dans l'avenir, de l'OMC.

Résultats obtenus en 1998

Le Vietnam n'est pas un marché facile pour les gens d'affaires. Il s'agit d'une économie traditionnellement fermée. Avec sa philosophie communiste et sa bureaucratie écrasante, toute réalisation de vente doit être considérée comme une réussite sur le plan de l'accès au marché. Le développement le plus important en 1998 était l'accès au marché du Vietnam de 9 millions de dollars de grains canadiens et d'engrais.

Priorités du Canada en 1999

- continuer de faire pression sur le gouvernement vietnamien pour qu'il émette des permis à des institutions canadiennes de services financiers, qui pourront alors exercer leurs activités de façon efficace dans le pays;
- soutenir (dans le cadre de l'APEC et à l'occasion du processus d'adhésion à l'OMC) des efforts maximums du Vietnam pour ouvrir le marché à la libre circulation des produits et des services, et pour l'établissement d'un régime d'investissement étranger plus favorable.